

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00363

Numéro SIREN : 818 028 037

Nom ou dénomination : 2S CUSTOM INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt A2023/014809

**2S CUSTOMS INVEST**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 140 000 euros**  
**Siège social : 21 chemin de Casselèvres, 31790 SAINT JORY**  
**818 028 037 RCS TOULOUSE**

|                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS<br/>DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE<br/>DU 23 JUIN 2023</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|

L'an 2023,  
Le 23 Juin  
A 14 heures

Les associés de la société 2S CUSTOMS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le président adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Cyrille SAUSSE, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Yoann LEGER est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés 1 400 actions sur les 1 400 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Nomination d'un Directeur Général en remplacement du directeur général démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission à compter de ce jour de M. Yasmine SALLE, de son poste de directeur général, nomme en qualité de Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

**Monsieur LEGER Yoann**, demeurant 965 Route de Saint Antonin 82 000 MONTAUBAN  
Né le 14 Janvier 1990 à MONTAUBAN,  
De nationalité française,

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Yoann LEGER disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président. Il pourra représenter la Société à l'égard des tiers.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Le Président**  
M. Cyrille SAUSSE

**Le secrétaire**  
M. Yoann LEGER  
*Bon pour acceptation des fonctions de directeur général*

